



QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises (notamment des secteurs d'activité historiques : commerce, logistique, numérique), accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et les pôles de compétitivité

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- construit et entretient les grands équipements culturels et sportifs
- se charge de la promotion touristique
- soutient les grands événements

AMÉNAGEMENT MÉTROPOLITAIN

- construit le projet global d'aménagement du territoire
- pilote les opérations d'aménagement et les projets urbains
- participe à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- développe les infrastructures et réseaux de télécommunications

HABITAT

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation
- aménage, entretient et gère les aires d'accueil des gens du voyage

POLITIQUE DE LA VILLE

- définit et met en œuvre le Contrat de Ville
- aide les jeunes et les familles en difficulté
- prévient la délinquance

DÉPLACEMENTS

- entretient la voirie et les espaces publics
- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur toute la métropole
- encourage les modes de déplacements doux
- déploie les infrastructures de recharge de véhicules électriques ou hybrides

CYCLE DE L'EAU

- fournit l'eau potable
- traite les eaux usées
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

GESTION DES DÉCHETS

- collecte et traite les déchets
- gère les déchèteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets

ÉNERGIE

- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, électricité, chaleur, froid)
- contribue à la transition énergétique

ÉCOLOGIE URBAINE

- s'engage dans la transition écologique et solidaire
- préserve la qualité de l'air
- lutte contre le bruit et la pollution
- valorise les espaces naturels et paysagers
- entretient les sentiers de randonnée

SERVICES COLLECTIFS

- gère le crématorium
- participe au financement du SDIS et entretient les Points d'Eau Incendie
- gère les animaux en état de divagation
- réalise des opérations d'archéologie préventive